



Communiqué de presse

« Nos peuples ne seront pas oubliés » – Le Congrès des peuples autochtones expose la discrimination persistante envers les peuples autochtones du Canada à l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones

Le 26 avril 2019 (Ottawa, Ont.) – Cette semaine, le Congrès des peuples autochtones (CPA) a tenu une activité dans le cadre de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (IPONUQA) à New York, pour attirer l'attention internationale sur la lutte pour la reconnaissance que les Autochtones du Canada mènent toujours. Le CPA a de plus fait des exposés devant l'Instance de l'ONU pour souligner les problèmes des Autochtones non reconnus au Canada, comme les obstacles à l'éducation pour les jeunes et le manque d'accès aux avantages médicaux.

« Le CPA est ici à l'ONU pour livrer un message fort — nous ne serons pas oubliés », clame Robert Bertrand, chef national. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) réaffirme que nous devrions être affranchis de toute forme de discrimination fondée sur notre origine ou notre identité. »

L'activité du CPA portait sur les répercussions graves que l'exclusion continue du Canada exerce sur nos collectivités, avec exposé de certains affiliés provincial et territorial du CPA et du Conseil national des jeunes.

Citations

« Je me présente devant l'IPONUQA pour exprimer mon insatisfaction envers le gouvernement du Canada relativement à sa discrimination continue contre les Autochtones hors réserve, déclare Lorraine Augustine, cheffe et présidente du Conseil autochtone de la Nouvelle-Écosse. La DNUDPA a été adoptée par le Canada mais il ne respecte pas la déclaration. »

« Le message que je retire de cette expérience est que les organismes représentatifs autochtones (ORA) font de leur mieux pour remédier au nombre élevé d'enfants autochtones en service de garde, à la violence contre les femmes et les filles autochtones, aux problèmes de santé mentale et de toxicomanie, à la pénurie de logements et à d'autres problèmes cruciaux relatifs à la pauvreté avec peu ou pas d'appui du gouvernement canadien.

Tandis que j'écoutais les ORA, comme le CPA, faire part de leur frustration et expérience à la délégation des Nations Unies et lors d'activités connexes, les mots du premier ministre Trudeau me revenaient à l'esprit : 'Aucune relation n'est plus importante pour le Canada que la relation avec les Autochtones', disait Lisa Cooper, présidente et cheffe du Conseil autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard. La mentalité coloniale du Canada au sujet de qui représente qui, qui est un Indien et qui il va consulter continue de causer un tort grave à tous les Autochtones du Canada en dépit de l'acceptation sans réserve de la DNUDPA. »

- supplément -

« Trop souvent, nous découvrons que de jeunes autochtones hors réserve sont exclus des consultations, et par conséquent font face à des obstacles pour accéder aux mêmes programmes et services culturels que ceux offerts aux jeunes hors réserve » - Richard Cooper, représentant national des jeunes.

« Nous sommes inspirés par le thème général de l'Instance, Connaissance traditionnelle : développement, transmission et protection. Il rappelle l'importance mise sur le savoir traditionnel et la protection des cultures autochtones, et de leur mode vie, dit Todd Russell, président du NunatuKavut Community Council. Au Canada, les politiques colonialistes généralisées continuent de discriminer les Autochtones, en fondant sur des catégories imposées par l'État l'identité autochtone et l'accès aux droits. Il y aura un vrai changement seulement si le gouvernement du Canada a la volonté d'accepter et d'honorer, de valoriser et de reconnaître notre propre savoir inuit traditionnel et la manière dont nous choisissons de le préserver et de le transmettre aux générations futures. Il est nécessaire d'aller de l'avant ensemble dans un esprit de réconciliation. »

La marginalisation vécue par les commettants du CPA, des Indiens inscrits et des Indiens non inscrits hors réserve, des Métis et des Inuits du sud du Labrador, est enracinée dans les structures et les lois de l'administration coloniale, comme la *Loi sur les Indiens*, qui continue de déterminer qui est reconnu comme Autochtone au Canada. En ce temps de réconciliation et d'engagement fédéral à mettre la DNUDPA en œuvre, le CPA croit qu'il faut prendre des mesures immédiates pour inclure nos peuples dans les programmes et les politiques fédéraux.

En 2016, le jugement unanime de la Cour suprême du Canada 2016 dans *Daniels c. Canada* marque une victoire décisive pour le CPA, car il stipule que les Métis et les Indiens non inscrits relèvent de la compétence et de la responsabilité fiduciaire du gouvernement fédéral. Le jugement affirme que les Métis et les Indiens non inscrits sont des « Indiens » en vertu du paragraphe 91 (24) de la *Loi constitutionnelle*, 1867. Comme le stipule le jugement, les « [les Métis et les Indiens non inscrits] sont privés des programmes, des services et des avantages immatériels reconnus essentiels par tous les gouvernements ».

- ### -

Pour fixer une entrevue avec un média, veuillez contacter:

Jessica Dawson, adjointe administrative

613-747-6022

j.dawson@abo-peoples.org